

Port-Louis, Maurice, 12 octobre (Infosplusgabon) - Maurice a pris diverses mesures à son aéroport et à son port pour prévenir l'entrée de la peste qui sévit actuellement à Madagascar, à deux heures et trente minutes de vol de l'île, a appris jeudi Infosplusgabon de source officielle dans la capitale, Port-Louis.

Selon le ministre mauricien de la Santé et de la qualité de vie, Anwar Husnoo, le fléau est endémique à Madagascar mais, contrairement aux épidémies passées, il n'affecte que les grandes zones urbaines, y compris la capitale et les villes portuaires.

Il a noté que l'épidémie de peste était récurrent à Madagascar qui rapporte en général environ 400 cas par an, particulièrement dans les hautes terres reculées.

"L'épidémie présente est différente, car beaucoup de personnes infectées vivent dans des villes plus densément peuplées et dans la capitale et les infections signalées sont des pestes pneumoniques qui sont transmises par l'air, ce qui rend la lutte beaucoup plus difficile", a souligné M. Husnoo.

Le ministre a indiqué qu'à l'heure actuelle, environ 350 cas et 46 décès ont été signalés à Madagascar depuis le foyer en août dernier.

"Il est donc impératif de surveiller la situation, car environ 1.200 passagers par semaine voyagent de Madagascar à Maurice", a-t-il indiqué.

Les mesures prises à l'aéroport comprennent: l'inspection et la désinsectisation de tous les avions en provenance de Madagascar; le renvoi des passagers arrivant de Madagascar et qui souffrent de toux au surintendant régional de la santé publique; le remplissage du formulaire de déclaration de santé par les passagers et le contrôle des voyageurs aux comptoirs de santé et leurs détails sont transmis au bureau régional de la santé compétent pour surveillance pendant dix jours; l'admission de tout cas suspect à l'hôpital pour enquête et traitement.

De plus, les activités de lutte contre les rongeurs ont été intensifiées à l'aéroport et les aéronefs quittant Madagascar sont désinsectisés.

La surveillance au port a également été renforcée, les mesures comprenant l'inspection de tous les navires arrivant de Madagascar avec un certificat de contrôle de l'assainissement des navires valide; le placement de gardes de rats sur les navires qui arrivent et accostent à quai; la fumigation de la cargaison de denrées alimentaires avant sa libération; l'intensification des activités de lutte contre les rongeurs; l'inspection de tous les locaux par les inspecteurs de santé publique; et la surveillance des membres d'équipage.

Compte tenu de la situation qui prévaut actuellement à Madagascar, le ministre a fait appel au public pour éviter de se rendre dans ce pays, sauf nécessité.

FIN/INFOSPLUSGABON/AIO/GABON 2017

© Copyright Infosplusgabon